

La France rétablit la censure militaire

RÉSEAU VOLTAIRE | 4 MARS 2012



La télévision publique syrienne a confirmé, samedi 3 mars 2012 à la mi-journée, les informations publiées deux semaines plus tôt par le Réseau Voltaire : l'Armée nationale syrienne a fait prisonniers 18 agents français à Homs et un 19e à Azouz.

Cette confirmation indique que les négociations engagées entre Paris et Damas se sont soldées par un échec et que la Syrie a décidé d'augmenter la pression sur la France en portant l'affaire sur la place publique.

Depuis le 14 février, nos informations ont été abondamment citées et commentées dans la presse internationale, sauf en France. Cela peut s'expliquer par la difficulté des médias français de vérifier des faits aussi sensibles.

La presse turque a confirmé l'arrestation du 19e agent français en expliquant que 4 agents turcs avaient été arrêtés avec lui, ceci alors même qu'Ankara s'était engagé le 7 février à retirer tous ses agents en échange de la restitution de 49 prisonniers.

À la télévision libanaise *Al-Manar*, Mohammad Dirar Jamo a rapporté un échange entre le ministre français des Affaires

étrangères et son homologue saoudien en marge de la conférence de Tunis. Le prince Saud al-Faysal bin Abd al-Aziz Al Saud déplorait que la France n'ait pas reconnu le Conseil national syrien comme seul représentant légitime de la Syrie. Alain Juppé lui aurait alors répondu : « *Si je fais, qui nous rendra nos soldats ?* »

Ci-dessous un exemple de traitement en anglais par *Russia Today* :



Quoi qu'il en soit, la presse française de ce matin reste silencieuse alors que ces informations sont maintenant publiques. Cette attitude atteste du rétablissement de la censure militaire en France. Ce dispositif, qui était la norme durant la guerre d'Algérie, il y a un demi-siècle, avait permis au courant impérialiste de cacher à la population des événements historiques qui ne furent intégrés dans la conscience nationale que des décennies plus tard (par exemple le massacre des Algériens dans Paris, le 17 octobre 1961).

La question qui se pose est de savoir si le président Sarkozy a rétabli la censure militaire pour des motifs d'intérêt national ou pour des raisons personnelles, c'est-à-dire pour éviter de devoir rendre compte à ses concitoyens de la guerre secrète qu'il conduit contre la Syrie en violation de la Constitution.

Les Français éliront un nouveau président lors d'un scrutin à deux tours, les 22 avril et 6 mai 2012.

Sur le même sujet :

- ▶ « **Un 19ème agent français arrêté en Syrie** », *Réseau Voltaire*, 28 février 2012.
- ▶ « **La France ouvre des négociations avec la Syrie pour récupérer ses 18 agents** », *Réseau Voltaire*, 26 février 2012.
- ▶ « **La guerre secrète de la France contre le peuple syrien** », *Réseau Voltaire*, 22 février 2012.

- ▶ « **Fin de partie au Proche-Orient** », par Thierry Meyssan, *Réseau Voltaire*, 14 février 2012.
- ▶ « **Syrie : 5 questions à Thierry Meyssan** », *Voltaire Network TV*, YouTube, 14 février 2012.

Source : « La France rétablit la censure militaire », *Réseau Voltaire*, 4 mars 2012, www.voltairenet.org/a172994